



## CONCERNE : Interpellation « Plan Climat » pour la commune de Jette

L'urgence climatique n'est plus un secret pour personne. Le réchauffement climatique et la pollution de notre air font déjà chaque jour d'importants dégâts sanitaires et cela risque fort bien d'augmenter. Afin de préserver notre santé, notre environnement et d'œuvrer à la mise en place d'un cadre de vie plus sain, il est grand temps d'agir concrètement. Le moment n'est plus aux palabres et autres doutes malvenus mais bien à une mutualisation des forces en présence et au passage à l'action.

Ainsi, au vue :

- De la considérable mobilisation citoyenne face aux enjeux climatiques incarnée hebdomadairement par des dizaines de milliers de jeunes étudiants inquiets pour leur avenir.
- De la volonté forte d'un nombre toujours croissant de citoyen.ne.s désireux.se.s que des choix politiques forts soient posés pour lutter contre le réchauffement climatique
- De l'intérêt marqué par bon nombre de Jettois.e.s pour les initiatives « éco-citoyennes » (composts de quartier, incroyables comestibles, give-box, No Impact Jette, etc.)
- De l'investissement croissant des Jettois.e.s dans un mode de vie plus durable (mobilité douce, circuits courts, « GoodFood », etc.)
- De la présence de cet enjeu crucial au cœur de la majorité des programmes électoraux durant la campagne communale et celles à venir
- De l'appel insistant à la mise en place de mesures concrètes ne se limitant pas aux seuls comportements individuels mais également à un changement sociétal global.

Il est urgent et impératif de doter notre commune d'un « Plan Climat » fort, cohérent et ambitieux. En ce sens, je suis ravi de constater que celui-ci est au cœur de l'accord de majorité et se trouve en bonne place au sein des compétences scabinales.

Par contre, plusieurs mois après les élections, aucun signe d'avancement n'a été communiqué aux Jettoi.se.s Le temps n'étant pas notre allié dans le contexte actuel, je me permets donc de vous poser quelques questions dont je suis persuadé que les réponses me rassureront quant à votre volonté d'agir vite et efficacement.

Mes questions :

- Au vu de l'urgence actuelle, dans quels délais ce Plan sera-t-il réalisé et quand sera-t-il opérationnel ?
- Quelle méthodologie sera mise en place pour sa réalisation et quels seront les acteurs de son élaboration ? A ce titre, l'enjeu est tel qu'il me paraît indispensable d'impliquer à la fois le plus grand nombre de Jettois.es et de fonctionnaires communaux dans cette conception afin d'assurer au maximum une mise en place effective.
- Quel part de son budget la commune de Jette est-elle prête à investir dans ce chantier ? A ce titre, sachez que Bruxelles Environnement propose un accompagnement gratuit à toutes les communes qui le souhaitent.

**Réponse Mme Vandevivere, échevine:**

Je souhaite commencer par rassurer l'impatience et la fougue du tout nouveau conseiller communal que vous êtes : à Jette, nous travaillons à l'urgence climatique depuis de longues années et c'est reconnu. Depuis 2010, la Commune dispose d'un Agenda 21 (qui est la traduction du développement durable au plan local) comportant 102 actions prioritaires. Nous avons réalisés environ 90% de ces actions. Nous sommes par ailleurs la seule commune bruxelloise labellisée Entreprise Ecodynamique trois étoiles, et ce depuis 2012. Pour votre information, voici quelques-unes de nos actions en faveur du climat et de la qualité de l'air, réalisées notamment avec les collègues du Patrimoine et de la Mobilité. Nous les avons déjà listées lors d'une motion en 2015 qui avait pour objectif de définir des engagements en vue de la COP21 de Paris sur le changement climatique. En matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO2 dans les bâtiments, nous y retrouvons : Programme d'isolation des toitures des bâtiments communaux; Renouvellement des chaufferies obsolètes, en commençant par les plus énergivores et polluantes (chaufferies au mazout) ; Mise en place d'un monitoring des consommations et d'une comptabilité énergétique ; Amélioration des performances énergétiques globales des bâtiments communaux lors des rénovations et via le standard très basse énergie ou passif en construction neuve ; Recours à un fournisseur d'électricité d'origine 100% renouvelable pour tous les bâtiments communaux et du CPAS. En matière de réduction des émissions de CO2 dans les transports et de valorisation des ressources locales : Modernisation du charroi communal ; Encouragement du personnel communal à l'utilisation des transports publics (remboursement à 100% des abonnements), à la marche (indemnité) et au vélo (indemnité maximale + mise à disposition de vélos de service) ; Soutien aux modes de déplacements actifs : itinéraires cyclables communaux, marquages cyclables, installation de véloboxes, plan piéton, ... ; Soutien au développement des transports publics comme la nouvelle ligne de tram 9 ; Développement du parc de vélos en libre service (Villo) ; Développement du système de voitures partagées (Cambio) ; Organisation d'un marché des producteurs locaux et durables (réduction de la distance du champ à l'assiette) ; Soutien au compostage individuel et collectif des déchets organiques (réduction des quantités transportées par camion et incinérées) ; Soutien communal à l'agriculture urbaine via la mise à disposition de très nombreux potagers individuels ou collectifs. En matière de production d'énergie renouvelable : Production solaire photovoltaïque sur fonds propres et par tiers-investisseur : une dizaine d'installations photovoltaïques réalisées, dont une très belle et récente au Centre omnisports. En matière

d'augmentation de la production d'oxygène, d'absorption de CO2 et de la qualité de l'air : Verdurisation de l'espace public communal (Deux plans de maillage vert communal) ; Protection des espaces verts (e.a .lutte contre l'élargissement du Ring sur le Bois du Laerbeek) ; Développement de la mobilité douce (Jette a reçu la Bike Brussels award). Enfin, je m'en voudrais de ne pas citer le réseau des éco-ambassadeurs qui œuvre depuis tant d'années à Jette pour sensibiliser les citoyens au développement durable ou encore le projet No Impact Jette qui rassemble depuis

empreinte écologique. Ou encore toute la dynamique récemment mise en place avec les écoles et notre échevine de la mobilité pour assurer des déplacements et une qualité de l'air maximale à leurs abords. Pour autant, nous voulons en effet aller plus loin avec la mise en place d'un véritable plan Climat Qualité de l'air que j'aurai le plaisir de coordonner. Ce Plan viendra compléter l'ensemble des plans et mesures précitées, déjà mis en place. Surtout, il nous permettra de créer un cadre avec des objectifs ambitieux à atteindre, et pas des moindres. Pour donner deux exemples, nous avons en projet la création de nouveaux parcs ou allées vertes. Par ailleurs, notre accord de majorité a aussi pour objectif de rendre énergiquement neutre nos bâtiments communaux à l'horizon 2030. Et pour être sincère, si nous voulons atteindre collectivement une hausse de température qui ne dépasse pas 2 degrés, cela devrait devenir une obligation généralisée en Région bruxelloise, en Belgique, partout et pour tout le monde ! Ce qui m'amène à préciser que ce plan doit se faire en collaboration avec les autres niveaux de pouvoir qui doivent également prendre leurs responsabilités. Je ne prendrai qu'un exemple : les voitures de société qui sont une catastrophe écologique typiquement belge. Pour répondre maintenant très concrètement à vos questions sur la méthodologie. Vous n'aurez jamais de ma part des incantations politiques - nous devons impérativement travailler avec l'ensemble des services de l'administration, avec une vision et dans un cadre budgétaire. L'administration communale travaille actuellement à l'évaluation et à la mise à jour du plan d'actions Agenda 21. Une des priorités de cette nouvelle mouture de l'Agenda 21 sera « Jette zéro carbone ». Le plan Air Climat communal s'inscrira dans la continuité de ce nouvel Agenda 21, qui se veut moderne et exemplaire. Il faut donc commencer par des états des lieux avec l'ensemble des services concernés et s'atteler à des objectifs précis et raisonnables. Vous me demandez des délais ? Ce sera un plan ambitieux de toute une législature. Pour ce qui concerne le budget, vous comprenez qu'il est méthodologiquement prématuré de vous répondre. Par contre, je peux vous dire que nous sommes passés maîtres pour aller chercher des subsides, que ce soit à la Région (avec par exemple Good food, Good move, Zero waste ou les subsides de l'agenda 21) ou au sein de Fondations. Nous pourrions même peut-être aller jusqu'à l'Europe ! Concernant l'implication des citoyens, je crois pouvoir dire que notre commune travaille très fort main dans la main avec les citoyens. J'ai cité les éco-ambassadeurs, No Impact Jette, il y a aussi les quartiers durables ou encore le réseau Jette en Transition. Nous continuerons bien entendu dans ce sens. Et enfin, par rapport à Bruxelles Environnement, les services communaux sont régulièrement en contact avec eux. La Région organisera prochainement un atelier sur la thématique de l'énergie et du climat à destination des communes, auquel l'administration participera. Je pense avoir été complète à ce stade et j'espère vous avoir rassuré sur notre implication en faveur du climat et de la qualité de l'air.